



Communiqué de presse



Annecy, le 10 juillet 2017

Désenclavement du Chablais

Liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains : état d'avancement des études et procédures en vue de l'enquête d'utilité publique

Suite à la concertation publique sur le projet de liaison autoroutière concédée Machilly-Thonon-les-Bains réalisée au 1er trimestre 2016 et à la publication du bilan de cette concertation, l'État, en partenariat avec le Conseil départemental de Haute-Savoie, a poursuivi les études et procédures dans la perspective de l'enquête d'utilité publique.

Un groupe de travail associant des représentants du monde agricole et des associations de protection de l'environnement, présidé par le préfet de la Haute-Savoie, s'est réuni en 2016 et 2017 afin de partager un diagnostic des enjeux et définir les mesures permettant de limiter les effets négatifs directs et indirects de l'infrastructure.

Une consultation des collectivités, administrations et acteurs concernés a été conduite du 10 avril au 31 mai 2017. Cette consultation a permis de valider le principe de l'opération et de recueillir les observations qui enrichiront le dossier d'enquête.

Sur la base des études techniques réalisées et des conclusions de la consultation des services, le ministère de la transition écologique et solidaire a validé le 20 juin 2017 les caractéristiques du projet qui sera soumis à l'enquête d'utilité publique. La compatibilité du projet autoroutier avec la préservation de l'aquifère du Bois d'Anthy, au droit du raccordement sur le contournement de Thonon, a notamment été confirmée sur la base des investigations géologiques et hydrogéologiques complémentaires réalisées au 1er trimestre 2017.

La mise au point du dossier d'enquête est en cours en vue de la transmission de ce dossier à l'autorité environnementale au début de l'automne 2017. L'autorité environnementale est une autorité administrative indépendante formulant un avis sur la qualité des études d'impact et sur la manière dont l'environnement est pris en compte dans les projets des maîtres d'ouvrage. La collégialité des délibérations et le caractère public des avis constituent des garanties de l'impartialité de ses avis. L'avis de l'autorité environnementale est un préalable indispensable à l'enquête d'utilité publique.

Les dernières étapes administratives préalables à l'enquête (consultations réglementaires des collectivités et organismes compétents, consultation des autorités suisses, saisine du tribunal administratif, etc.) seront engagées parallèlement à la saisine de l'autorité environnementale, dans la perspective de la tenue de l'enquête d'utilité publique début 2018.

Cette enquête portera également sur la suppression des passages à niveau n° 65 et 66 à Perrignier, opération sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau retenue à l'issue de la concertation publique sur le projet de liaison autoroutière. La suppression de ces passages à niveau a donné lieu à une concertation publique en septembre 2016. L'opération a pour objet de sécuriser les franchissements de la voie ferrée au regard de la proximité des deux passages à niveau avec le diffuseur de Perrignier et du trafic induit par celui-ci.

Le préfet et le président du conseil départemental tiennent à souligner les avancées de ce dossier essentiel pour le Chablais et rappellent leur détermination à tenir dans les meilleurs délais l'enquête d'utilité publique du projet.

Pour en savoir plus

Maître d'ouvrage :

Frédéric EVESQUE, chef de la mission communication de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

tél. : 04 26 28 64 39 (standard : 04 26 28 60 00)

mel : frederic.evesque@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.machilly-thonon.fr>

Conseil départemental de la Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.49.89 | 06.74.25.76.73 | media@hautesavoie.fr

 @Dep_74 | www.hautesavoie.fr

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

 @Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00